

**LA CORRIDA DE MUERTE ET NOUS.  
L'OCCITANIE ENTRE FRANCE ET ESPAGNE,  
d'après la presse marseillaise du XIX<sup>ème</sup> siècle.**

Nicole NIVELLE

L'histoire de la corrida en Occitanie est un peu celle d'une région qui, pour vivre, s'attache aux quelques racines qu'on ne lui a point encore arrachées. Une région pour son bonheur et son malheur située entre l'Espagne et sa puissante civilisation, et la puissante force d'arasement française.

Les jeux taurins y sont de longue date traditionnels et la course à l'espagnole y sera adoptée dès qu'on l'y introduira. Elle ne pouvait d'ailleurs être ignorée des frontaliers du sud-ouest.

Auguste Lafont pense que la corrida apparaît chez nous, à Bayonne, au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, avec l'arrivée en France d'une aficionada, Eugenia de Montijo<sup>1</sup>. Or, dès 1853, un journal marseillais reprend un article du *Courrier du Gard*<sup>2</sup> qui disait : « La représentation de la course de taureaux à la manière espagnole, attendue avec tant d'impatience par les populations de notre contrée, si avides de ce genre de spectacle, a eu lieu hier, au milieu de l'empressement général ». Il y aurait eu près de 25 000 personnes, les arènes de Nîmes étaient donc bondées.

Les Marseillais vont aux courses d'Arles, de Nîmes et d'ailleurs, et les jeux taurins font un tout au point qu'on ne sait toujours à quel genre de course ils viennent d'assister : « ... un jour que nous revenions d'Arles où nous avions assisté à une course de taureaux », peut-on lire, par exemple, en 1868<sup>3</sup>. Et lorsqu'en 1853 Edmond Lachamp conta un voyage en Espagne<sup>4</sup>, il montrait comment il avait adopté la corrida, comment on la peut comprendre quand on y assiste : « - Eh bien! ... voilà que vous applaudissez maintenant ? - Eh ! mais oui ... je déclare qu'il n'y a pas de plus beau spectacle qu'un combat de taureaux ... jusqu'à présent je m'en étais fait une tout autre idée ... rien ne vaut ... ce spectacle qui tient tout un peuple haletant d'émotion. »

A partir de cette date et d'abord irrégulièrement la presse marseillaise annoncera des corridas et en donnera des comptes rendus.

C'est peut-être en 1872 que faillit avoir lieu la première corrida marseillaise, mais les taureaux s'enfuirent du toril de planches et un certain nombre de spectateurs faillirent être blessés par l'écroulement des tribunes<sup>5</sup>. En 1880 on donne une mauvaise corrida où, nous dit-on, « des taureaux essaient de courir » et où les matadors « sont sur le point de perdre leur espagnol »<sup>6</sup>. Car les Occitans assistent à la corrida en connaisseurs. En 1881, des arènes ont été reconstruites et l'on précise que les « Nouvelles Arènes Marseillaises » ont été « établies avec toutes les mesures de précaution voulues »<sup>7</sup>. Trois mille personnes envahirent cet amphithéâtre de bois construit pour 1 500 seulement ... Au troisième taureau il s'effondra, et les victimes sont nombreuses cette fois-ci<sup>8</sup>. En 1887, on inaugure « des Arènes Marseillaises ... au rond-point du Prado »<sup>9</sup> et en 1889 les « Arènes provençales des Catalans »<sup>10</sup>.

La corrida est si bien reconnue comme leur par les Occitans qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle il y a mélange des genres : « Jeudi 15 mai, à 3 heures du soir, grande course espagnole et provençale »<sup>11</sup>. Le Pouly, raseteur célèbre, combat avec le matador Metodo : « Huit taureaux ont été courus par le Pouly et par Metodo ... chacun d'eux a posé des banderilles et le simulacre de la mort »<sup>12</sup>. Souvent une course à la cocarde finit en corrida<sup>13</sup>. Les règles n'en sont point encore fixées comme aujourd'hui et c'est d'abord la témérité du torero qu'on

souligne : « Frascuelo ... le célèbre matador madrilène terrassera un taureau après avoir exécuté tous les jeux tauromachiques, y compris la pose des banderilles assis sur une chaise, un homme couché entre les jambes. »<sup>14</sup> Alberto Pujol, lui, posait les « banderilles avec les dents »<sup>15</sup>. On faisait du saut à la perche<sup>16</sup>, on toréait même à bicyclette<sup>17</sup>.

En Espagne on célèbre une corrida, en Occitanie également. C'est sans doute ce caractère sacré qui a séduit le journaliste qui racontait son voyage en Espagne<sup>4</sup>, caractère qui demeure donc chez nous comme en témoigne le vocabulaire des journalistes : fête tauromachique<sup>18</sup>, solennité tauromachique<sup>19</sup>, cérémonial<sup>20</sup>, toutes choses liées à l'émotion, que beaucoup soulignent : corrida émouvante<sup>21</sup>, « journée aussi intéressante qu'émouvante »<sup>22</sup>, « le jeune matador ... a fortement empoigné l'assistance »<sup>23</sup>, « spectacle que l'on sait très émouvant »<sup>24</sup>.

On réclame ici tout ce qui fait la corrida en Espagne, y compris la musique : « Une musique fera entendre les airs les plus entraînants joués dans les arènes espagnoles »<sup>25</sup>. « Demain dimanche, grande course espagnole ... la direction des arènes des Catalans n'a reculé devant aucun sacrifice pour répondre aux désirs des aficionados marseillais qui demandent des bons toréadors et de vrais taureaux. Si nous ajoutons à cela qu'il y aura une course franchement espagnole avec picadors, etc ... nous croyons que les Arènes provençales refuseront du monde. »<sup>26</sup> « La direction des Arènes de Marseille ... vient d'engager ... une cuadrilla composée de deux matadors ... banderilleros, picadores, alguazils, etc ... Les taureaux, véritables andalous, sont amenés exprès d'Espagne »<sup>27</sup>.

De plus en plus les aficionados exigeront le respect de certaines règles : « A la suite des courses de taureaux données à Marseille aux Arènes du Prado, les 10 et 11 courant où deux taureaux camarguais ont été estoqués par le toréador Canario, au mépris des règles de la tauromachie (sans picador), le club taurin marseillais s'inspirant des desiderata du congrès de Béziers, a adressé le télégramme suivant à la Fédération des cités du Midi ... »<sup>28</sup>.

Et l'on exige la mise à mort du taureau, ce qui n'était pas, selon l'administration, conforme aux « mœurs françaises »<sup>29</sup>, d'ailleurs ignorantes des jeux taurins. Longtemps l'Etat imposa le « simulacre » : « Demain dimanche ... le Pouly travaillera à cheval un taureau et exécutera le simulacre de la mise à mort avec des épées creuses »<sup>30</sup>. C'était souvent aussi « un collier » qu'on passait « au cou du taureau », nous dit Lucien Gaillard<sup>31</sup>, et qu'il fallait ensuite enlever : « Helias, avec sa grâce, son audace et son sang-froid habituels, a posé aux deux fougueuses bêtes « le simulacre de la mort » qu'il a enlevé avec une crânerie étonnante »<sup>32</sup>. C'était plus dangereux pour le torero que pour la bête, l'humanitarisme semble-t-il y trouvait son compte.

Ce n'est point seulement pour assister à des corridas tout-à-fait espagnoles, que le public se fâche : en juillet 1896, un torero se fait tuer à Perpignan par un taureau qui, ayant déjà participé à des courses, en connaissait les stratagèmes. Le lendemain, lors d'une autre course, la police interdit encore la mise à mort du taureau et le public se met à démolir les arènes. Le directeur desdites arènes autorisa la mise à mort<sup>33</sup>.

En août 96 toujours, mais à Marseille, nouvelle émeute : « On avait » il est vrai « considérablement augmenté le prix des places et, pour justifier cette augmentation, on avait laissé entendre que la corrida serait *de muerte* ». La mise à mort ayant été interdite, un groupe de spectateurs se mit à démonter les arènes et y mit le feu, sous les applaudissements de la foule<sup>34</sup>. Pendant deux ans il n'y aura plus de corrida à Marseille, mais il y aura toujours un club taurin. L'intérêt pour ce spectacle demeure très fort et, en 1897, lors d'une réunion du Conseil municipal qui, l'année d'avant, avait à une faible majorité interdit la corrida, un élu réclame pour elle une subvention : « Peut-être bien répond » le maire ; « nous pouvons protéger les courses de taureaux en tant que réjouissance publique. »<sup>35</sup>

Solennité, mise à mort, décorum, l'adoption de la corrida est plénière et l'on peut admirer rue Cannebière « La photographie, les manteaux, costumes, banderilles, cocardes, etc. de El Gallo », « le célèbre matador »<sup>36</sup>. A Nîmes, « Picadores, banderilleros, chulos, matador, tous circulent ... sur les boulevards, où ils émerveillent notre population par leur fière désinvolture et leurs brillants costumes »<sup>37</sup>. En août 1891, *Le Matador*<sup>38</sup> publie la biographie du torero Mazzantini. Enfin, avant la corrida, le public peut aller admirer les taureaux : « Pendant toute la journée d'hier, les six toros andalous ... ont été admirés par un grand nombre d'aficionados »<sup>39</sup> ; « Douze magnifiques taureaux andalous ... seront courus. Les taureaux ... seront visibles pendant toute la journée »<sup>40</sup>.

Les taureaux sont camarguais souvent, ou croisés andalous-camargues, ou bien encore andalous.

Les toreros déjà ne sont pas tous espagnols. En s'appropriant la corrida, les occitans s'approprient l'art de toréer et, en 1891, « Un ... étudiant en droit, M. Dide, neveu de l'honorable pasteur Dide, sénateur du Gard, et deux de ses amis, étudiants comme lui », supplie « Angel Pastor ... de leur faire faire leur apprentissage de toréador »<sup>41</sup>. En 1899 on annonce une novillade avec « Murulla Chico et Plumeta, le jeune torero lycéen nimois »<sup>42</sup>.

Autre signe de l'adoption de la corrida par les Occitans : ils en plaisantent.

Il y a plaisanterie sur la course elle-même quand elle n'est pas bonne par exemple : « Devant l'insuffisance manifeste des picadors, les directeurs de nos arènes décident qu'à l'avenir leurs taureaux pur sang seront piqués à la machine. »<sup>43</sup>

Il y a place aussi pour la corrida dans les innombrables jeux de mots de la presse marseillaise : « A Toulouse, à la séance du Congrès tauromachique qui siège au Capitole : - Pécaïre ! ce n'est pas en Espagne que l'on s'aviserait d'interdire les courses de taureaux ! D'abord, il y a là-bas un vieux précepte monarchique qui s'y oppose. - Tè ! Lequel ? - Ne touchez pas à l'arène »<sup>44</sup>

Les réunions du Conseil municipal peuvent être comparées à des courses de taureaux et « La parole est donnée al señor Milhos, qui dessine une véronique sur l'ordre du jour de la laïcisation, toro vicieux et sauteur »<sup>45</sup>. On annoncera d'ailleurs *Une course de taureaux à Marseille* dans laquelle les toreros sont supposés être les élus municipaux : « le picador Peytral », « les banderilleros ... Gelu ... et Baret »<sup>46</sup>, le maire, présenté ailleurs comme la vedette : « Le célèbre et merveilleux matador FELICE BARET »<sup>47</sup>.

La plaisanterie conte le goût des Occitans pour les jeux taurins en général, pour les corridas de buòus quelles qu'elles soient ; sous le titre de *Corrida de muerte*, on trouve en effet cette historiette : « L'amor dei corsas de buòus es tament cavilhat dins lo còr dei Provençaus que bensai n'en a que donarian sa part de Paradis per elei ... Un Arlatenc venia de morir ... quand si rescontret emé quauqueis autres de son pais ... Arribèron davant lo Paradis. Sant-Pierre, qu'era en trin d'escobar lo davant de la pòrta, l'avia laissada empinhuda, çò que faguet que rintrèron sensa picar. Quand lo sant portier aguet fenit s'aviset d'aqueleis estrangiers e lei preguet onestament de sortir, mai voguèron ren ausir ! Quora Sant-Trofima venguet a passar. Aqueste ... faguet sinhe a Sant-Pierre ... e li diguet : « Totara, bota-ti sus la pòrta e crida : « Lei buous ! lei buous ! » Sant-Pierre ... si bota a quielar ... Subran nostrei resquilhaires partèron en corrent per lei veire passar sus lo camin, sortèron dau Paradís. »<sup>48</sup>

Dans *l'Armana Marsihés* per l'annado 1889, Valère Bernard va *A l'Esposicion*, à l'Exposition universelle donc :

« ... lo premier jorn vau sensament a l'esposicion, e ti vieu en camin una aficha tanta granda : *Course de taureaux*. Osca ! mi dieu, eicita anam s'amuser, alors preni un bilhet, pagui, intri : èron d'Espanhòus, flame ! mi dieu ... e regardi ... L'endeman, donc, ploviá, que faire ? Anam a

l'esposicion ! en camin ti vieu d'afichas tanti longas : *Courses de taureaux* ... preni un bilhet, pagui, intri ... Lo tresième jorn, fasiá beu, mi dieu : encuèi vas a l'esposicion, e passi mai davans leis arenas. Tèn, era ... Frascuelo, alors preni un bilhet, pagui, intri ... L'aviá dejà detz jorns qu'aquò durava quand mi diguèri : sariá gornau de pas veire l'esposicion, e, ben decidat, passi davans leis arenas sensa revirar la testa ; mòca, ti vieu pas un pauc plus luench una outra arena: *Courses provençales* ... preni un bilhet ... »

Autre signe encore de la popularité de la corrida, elle entre dans la réclame ; par le biais de Carmen ou seule, elle fait la réclame de marques de savon :

« C'est ton tour maintenant ... Toréador, en garde !  
Et surtout songe bien, oui, songe, en combattant,  
Que la brune Carmen à l'oeil noir te regarde,  
Parfumée au *Congo* ... C'est l'amour qui t'attend ! »<sup>49</sup>

« Jetez des fleurs au torero,  
Des éventails et des mantilles ;  
Mais ne donnez aux belles filles  
Que des savons du *Mikado* .»<sup>50</sup>

Tous les Occitans n'aiment pas la corrida, tout le monde ne l'approuve pas non plus à Paris. On essaiera même d'interdire, sans doute au nom de la liberté, toute course de taureaux : « On nous écrit de Tarascon :

« Les courses de taureaux, qui avaient été interdites ... reprennent avec plus de fureur que jamais »<sup>51</sup>, et cela en 1853.

Les attaques viennent de la gauche comme de la droite. Clovis Hugues avait dans son programme la suppression de la corrida, ce qui lui attira les railleries des journalistes : « Un taureau qui s'était échappé de la gare, a été arrêté hier dans sa course furieuse par le député Clovis Hugues. Le taureau, du reste, n'a pas opposé une trop vive résistance : « Je sais, a-t-il dit au jeune successeur de M. Amat, que vous avez inscrit notre suppression dans votre programme, et je ne veux pas vous créer déjà d'embarras ! « Clovis Hugues, ému, a donné une chaude poignée de main au taureau. »<sup>52</sup>

A Paris, c'est Séverine, journaliste révolutionnaire, amie de Jules Vallès, qui se déchaîne et que condamnent ainsi les Marseillais : « Madame Séverine, cette toquée, qui s'expose un peu trop aux commentaires, adresse une nouvelle lettre au préfet de police. Cette femme pleurnicheuse demande la suppression des picadors aux courses de taureau. »<sup>53</sup> En première page, *Le Bavard* présente une caricature, le 20.10.94 : « Numa Roumestan (alias Félix Baret) tuant le toro *gubernamiento* sous les yeux attristés de Séverine, cet ange de la pitié universelle. »

A Marseille, la très réactionnaire, la très catholique *Gazette du midi* déplore la permanence des jeux du cirque et le baron Gaston de Flotte y publie un poème condamnant Rome et ses jeux, Nîmes et les siens :

« Aujourd'hui l'animal qui, sans force, se traîne  
.....  
A bientôt les gladiateurs. »<sup>54</sup>

Toujours à droite et à Marseille, *Le Petit Marseillais* disait en 1872 : « Est-il possible que le dix-neuvième siècle demeure le témoin de ces spectacles atroces, et hors nature, que l'Espagne désigne sous le nom de combats de taureaux ... »<sup>55</sup>

A Paris, outre la Société protectrice des animaux, des hommes politiques essaient de les faire interdire. Ils ont pour eux la loi Grammont qui protège ... les animaux domestiques. Remarquons que c'est le ministre de l'intérieur, le chef des forces de répression, qui intervient pour contraindre les Occitans à abandonner ce qui déjà fait partie de leur culture.

La réponse sera de deux ordres et s'amplifiera sans cesse, à travers même des journaux qui n'étaient d'abord guère favorables aux corridas.

Là encore, des soutiens à droite comme à gauche, chez ceux qui aiment la corrida, chez ceux qui ne l'aiment pas.

On répond à l'accusation de cruauté par une autre, en condamnant par exemple un combat qui, pour se donner dans le Nord de la France, y est autorisé : le « combat de coq ... ce spectacle, si estimé des populations du Nord » et qui « a écœuré profondément et sans exception les spectateurs » nîmois. « Et dire, ajoute le journaliste, que la loi Grammont, arme puissante dont se sont servi M. Ulrich et Mme Séverine pour faire interdire les courses de taureaux avec mise à mort, ce spectacle grandiose et héroïque, n'atteint pas cet amusement d'une sauvagerie extrême »<sup>56</sup>. « Lei jornaus, aquest an, dit *l'Armana Marsihés* de 1895<sup>57</sup>, coma sabon plus que nos dire, acomençon l'espetacle contre lei corsas de buòus ; e zò sus lei Provençaus, lei gus, leis fèrons, qu'aimon mielhs lo juec d'un toreador dins l'arena, qu'aqueu d'una granolha verinosa levant la camba au Moulin-Rouge vò ben au Casino de Paris ! A Paris, es verai, si tue ges de buòu, franc au tuador de la Vileta, monte leis ensucon a mitat e lei saunon avans que mueron, per que la car siegue pas escaufada. »

On répond aussi : N'y allez donc pas ... Ainsi Jules Mossy, dans *Le Bavard*, s'adressant au critique parisien Francisque Sarcey : « Permettez-moi d'abord de vous faire un aveu, c'est que, tout comme vous, je n'aime pas ce genre de spectacle qui m'ennuie ... Mais où nous ne nous entendons plus du tout, c'est lorsque vous en demandez la suppression ... il vous répugne de voir souffrir le taureau. Mais qui vous empêche de rester tranquillement chez vous ? .. Il faut en finir une fois pour toutes avec ce système qui consiste à se poser à chaque instant en tuteur du public »<sup>58</sup>.

On voit surtout dans ces interdictions une étape de la lutte du pouvoir central contre l'Occitanie : « La veritat, ve, bravei companhs, es qu'a l'ocasion dei corsas de buòus, lei gents dau Nòrd an mai cercat garolha ei Provençaus ... Un jorn, se laissam renar lei guechons, diran qu'es nòstre solem que l'a trevirat leis uelhs ! E nos faran pagar de lunetas fumadas !... Lei Provençaus de bòna raça ... son leis enemis naturaus dau poder centrau qu'a per prefach, que siegue blanc que siegue roge, de metre au niveau çò qu'escala, e d'empachar la manifestacion de tota idèia fòra la rega, personala vò populari. »<sup>57</sup>

En 1886 a lieu à Nîmes un « meeting ... organisé par les partisans des courses de taureaux espagnoles, à l'effet de protester contre les mesures prises par l'autorité supérieure. »<sup>59</sup> Attaqués directement dans leurs coutumes, les Occitans, fédéralistes souvent, vont l'être à cette occasion également.

En 1894 le gouvernement prend des mesures d'expulsion contre des toreros qui entre-temps sont éventuellement rentrés en Espagne. Force lui est de ne pas expulser Félix Robert, torero de nationalité française. Les Nîmois organisent une corrida de protestation et le *Bavard* encore nous dit : « Mistral ne se trouvant pas assez ridicule d'être félibre, devient espagnol. Il a fait annoncer au monde qu'il serait à Nîmes aux courses espagnoles de dimanche dernier, et il y est allé ... le Maître ayant sanctionné par sa présence les jeux espagnols, nous sommes bien forcés de les adopter »<sup>60</sup>. Si Mistral défendait la corrida, c'est bien justement qu'il la savait adoptée, et profondément ; mais le soutien des félibres aux courses fut marqué par la dérive préfasciste et l'affiche qui les y appelle<sup>61</sup> a un ton très inquiétant, patriotard : C'est au nom de l'unité de la France qu'il faudrait défendre la corrida ...

La corrida est si bien acceptée que sa défense devient identitaire : « Le club taurin et la Fédération tauromachique de Marseille invitent les aficionados marseillais à assister au meeting de protestation contre le projet de loi Bertrand ... Les questions politiques et religieuses étant écartées toutes les bonnes volontés doivent répondre à l'appel de la commission de défense tauromachique. Lorsque le Midi tout entier se lève en un seul et même mouvement, il ne faut pas que Marseille, capitale de la Provence, demeure en arrière. Les hommes résolus à défendre les libertés communales menacées se donneront rendez-vous à ce meeting. »<sup>62</sup>

Lors de la levée de l'interdit « qui pesait sur les courses de taureaux à Marseille », le « club taurin ... a convié à une réunion très artistique les fidèles de l'arène qui ont applaudi une conférence courageuse de Jean Carrère sur les droits des cités du Midi. »<sup>63</sup>

Cependant les corridas continuent à avoir lieu et, de plus en plus, avec mise à mort, procès verbal étant ensuite dressé à l'encontre des matadors : « Procès-verbal a été dressé contre les matadors pour contravention aux arrêtés défendant la mise à mort. Néanmoins aujourd'hui aura lieu une deuxième course dans laquelle le dernier taureau sera combattu à l'espagnole »<sup>64</sup> ; « la mise à mort ayant été demandée, le dernier taureau a été tué d'un seul coup d'épée ... par Félix Robert. L'enthousiasme du public a été très grand. Pour la forme, on a verbalisé contre le toréador Robert, à qui la foule a fait une ovation. »<sup>65</sup>

Il semble que les défenseurs de la corrida se raccrochent à un dernier signe culturel, à une dernière liberté, à un dernier espoir d'être eux-mêmes et non ce qu'a décidé pour eux l'Etat français. Trait culturel, liberté qu'on a pu défendre peut-être parce qu'on n'était pas isolé. Parce qu'on se passionne, disait le *Bavard*, « à l'instar du peuple espagnol pour les corridas de toros »<sup>21</sup>. Le centralisme français a pompé les cultures que l'on dit régionales en les niant en retour et dans le presque rien qu'est donc actuellement la vie culturelle en France, la corrida, si bien défendue dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, demeure et se répand. Sans doute le devons nous doublement à nos voisins, à la forte culture espagnole qui vient étayer la nôtre et ne lui est pas si étrangère. Le *Radical de Marseille*, rappelant le mot de Louis XIV, « Il n'y a plus de Pyrénées », ajoutait : « Pourquoi cela ne serait-il pas vrai pour la tauromachie ? »<sup>66</sup> Les taureaux eux-mêmes d'ailleurs le réclamaient, si j'en crois cette *Pétition des taureaux camarguais à M. le Ministre de l'Intérieur* : « Excellence, ... vous avez jugé à propos d'interdire les courses et combats de taureaux parce que ce spectacle accoutumait les Provençaux à la vue du sang et tendait à endurcir les moeurs des gens du Midi. C'est toujours la même histoire : les Provençaux sont des enragés, des sauvages, des gueux ... Nous venons donc ... protester contre votre décision ... Un de ces soirs nous pourrions bien nous précipiter dans la mer de Provence pour nager ensuite soit vers Barcelone, soit vers Valence l'Espagnole. »<sup>67</sup>

## NOTES

- <sup>1</sup> Auguste Lafont, *Histoire de la corrida en France du Second Empire à nos jours*; p. 17. Julliard, 1977.
- <sup>2</sup> *Le Courrier de Marseille*, 15.6.1853, *Départements*.
- <sup>3</sup> *Le Petit Marseillais*, 14.7.68, *Causerie familiale*.
- <sup>4</sup> *La Gazette du Midi*, 30.5 et 16.6.53, *Un mois en Espagne*, Edmond Lachamp.
- <sup>5</sup> *Le Petit Marseillais*, 9.9.72, *L'accident d'hier aux courses de taureaux*.
- <sup>6</sup> *Le Bavard*, 31.7.80, *Marseille au jour le jour*.
- <sup>7</sup> *L'Oursin*, 13.8.81, *Théâtres et concerts*.
- <sup>8</sup> *Le Petit Marseillais*, 15.8.81, *La catastrophe du Prado*; *Le Bavard*, 20.8.81, *Les responsables*.
- <sup>9</sup> *Le Bavard*, 16.7.87, *Nouvelles artistiques*.
- <sup>10</sup> *Le Bavard*, 1.6.89, *Chronique tauromachique, Inauguration des Arènes provençales*.
- <sup>11</sup> *Le Sémaphore de Marseille*, 14.5.90, *Arènes de Marseille*.
- <sup>12</sup> *Le Sémaphore de Marseille*, 27/28.4.90, *Arènes de Marseille*.
- <sup>13</sup> *Le Bavard*, 14.8.97, *Nouvelles artistiques, Arènes de Palavas-les-Flots*.
- <sup>14</sup> *Le Radical de Marseille*, 2.8.90, *Arènes Provençales*.
- <sup>15</sup> *Le Soleil du Midi*, 23.16.96, *Arènes du Prado*.
- <sup>16</sup> *Le Radical de Marseille*, 20.6.91, *Arènes du Prado*.
- <sup>17</sup> *Le Soleil du Midi*, 12.6.96, *Arènes des Catalans*; *La Gazette du Midi* 16.6.99, *Arènes du Prado*.
- <sup>18</sup> *Le Bavard*, 21.7.83 et 8.6.89, *Le Bavard partout, Nîmes*.
- <sup>19</sup> *Le Bavard*, 21.7.83, article cité n. 18 et 20.6.91, *Aux Arènes du Prado .. Le Radical de Marseille*, 12.6.81, *Arènes du Prado*.
- <sup>20</sup> *Le Bavard*, 21.7.83, art. cité n. 18 et 12.4.84, *Le Bavard partout, Nîmes*; *Le Radical de Marseille*, 12.6.91, art. cité n.19.
- <sup>21</sup> *Le Bavard*, 20.6.91, art. cité n. 8.
- <sup>22</sup> *Le Radical de Marseille* 12.6.91, art. cité n. 19.
- <sup>23</sup> *Le Radical de Marseille*, 22.7.90, *La corrida d'Ojeda*.
- <sup>24</sup> *Le Bavard*, 13.8.81, *Nouvelles artistiques*.
- <sup>25</sup> *Le Bavard*, 13.6.91, *Plaza de toros, Arènes du Prado*.
- <sup>26</sup> *Le Radical de Marseille*, 24.8.90, *Arènes provençales des Catalans*.
- <sup>27</sup> *Le Radical de Marseille*, 25.9.90.
- <sup>28</sup> *Le Bavard*, 27.4.98, *Echos de Marseille, Tauromachie*.
- <sup>29</sup> *Le Bavard*, 10.7.80, *Nouvelles artistiques*.
- <sup>30</sup> *La Gazette du Midi*, 6.7.90, *Spectacles, Arènes provençales*.
- <sup>31</sup> Lucien Gaillard, *La vie quotidienne des ouvriers provençaux au XIXème siècle*, p. 168 et 169. Hachette, 1981.
- <sup>32</sup> *Le Petit Marseillais*, 10.9.88, *Chronique locale, Aux Arènes du Prado*.
- <sup>33</sup> *Le Soleil du Midi*, 14.7.96, *La mort du toro et du toréador*, 15.7.96, *Les courses de taureaux*.
- <sup>34</sup> *La Gazette du Midi*, 10/11.8.96 et 12.8.96, *Les Arènes du Prado saccagées et brûlées*.
- <sup>35</sup> *Le Soleil du Midi*, 2.6.97, *Le Conseil municipal, Séance du 1er juin, Vivent les sports!*
- <sup>36</sup> *Le Bavard*, 14.9.89, *Nouvelles artistiques*.
- <sup>37</sup> *La Gazette du Midi*, 9.6.53.
- <sup>38</sup> *Le Matador* était le journal programme des arènes .En 1888, c'était le *Toréador* qui était le programme officiel des courses de taureaux.
- <sup>39</sup> *Le Radical de Marseille*, 10.10.96, *La corrida du 11 octobre à Nîmes*.
- <sup>40</sup> *La Gazette du Midi*, 14.6.92, *Spectacles, La course Fabrila*.
- <sup>41</sup> *Le Bavard*, 19.9.91, *Nouvelles artistiques*.

- 42 *La Gazette du Midi*, 30.4.99, *Arènes du Prado*.
- 43 *Le Bavard*, 1.8.91, *Prédictions pour le mois d'août*.
- 44 *Le Radical de Marseille*, 17.10.96, *Nouvelles à la main*.
- 45 *Le Bavard*, 6.6.1903.
- 46 *Le Bavard*, 20.4.78.
- 47 *Le Bavard*, 8.8.91, *Une affiche...*
- 48 *La Sartan*, 6.10.94.
- 49 *Le Bavard*, 5.9.91, *Le plus bel air de Carmen*.
- 50 *Le Soleil du Midi*, 28.10.97, *Dans l'Arène*.
- 51 *Le Nouvelliste*, 9.9.53, *Nouvelles locales*.
- 52 *Le Bavard*, 10.9.81, *Dernières nouvelles*.
- 53 *Le Radical de Marseille*, 1.10.90, *Mme Séverine et les taureaux*.
- 54 *La Gazette du Midi*, 18.8.81, *Les combats de taureaux, A Nîmes*.
- 55 *Le Petit Marseillais*, 22.4.72, *Les combats de taureaux*.
- 56 *Le Bavard*, 2.11.95, *Lettre de Nîmes*.
- 57 *Armana Marsihés*, 1895, *Crounico de Garlaban*.
- 58 *Le Bavard*, 12.7.90, *Lettre à M. Francisque Sarcey. Les Courses de taureaux*.
- 59 *Le Bavard*, 31.7.86, *Le Bavard partout, Nîmes*.
- 60 *Le Bavard*, 20.10.94, *Corrida, Mistral devient espagnol*.
- 61 f. Catalogue de L'Exposition *Frédéric Mistral de Nîmes à l'Europe*, Nîmes, 23.5 /24.6.1990.
- 62 *Le Bavard*, 10.2.1900, *Les sports. Tauromachie*.
- 63 *Le Bavard*, 12.2.98. *Echos de Marseille; Tauromachie*.
- 64 *Le Soleil du Midi*, 11.4.98, *Arènes du Prado*.
- 65 *Le Radical de Marseille*, 3.8.96. *La mise à mort du taureau*.
- 66 *Le Radical de Marseille*, 29.7.91. *A propos de Mazzantini. La mise à mort du taureau*.
- 67 *La Fronde*, 5.3.76. *Pétition des taureaux camarguais*, Anselme Mathieu, extrait de *l'Armana Prouvençau*.